

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 06969
Numéro SIREN : 511 709 677
Nom ou dénomination : ADENES

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt 131093

ADENES
S.A.S au capital de 8 881 469 €
Siège social : 18 rue Hélène et François Missoffe
75017 PARIS
511 709 677 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU 1^{er} JUIN 2021

• **ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ, SUITE À LA DÉMISSION DE LA SOCIÉTÉ VEX**

Le Président rappelle au Comité que la société VEX a donné sa démission de sa fonction de membre du Comité Directeur et de Présidente de la Société, et que la cooptation de la société LAFAYETTE HOLDING en qualité de membre du Comité Directeur a été ratifiée par décision de l'associée de la Société.

Le Président expose que la société LAFAYETTE HOLDING a présenté sa candidature en vue d'exercer le mandat de Présidente de la Société.

Après délibération, les membres du Comité Directeur décident à l'unanimité d'élire la société LAFAYETTE HOLDING (893 912 246 RCS PARIS) en qualité de Présidente de la Société pour la durée de son mandat de membre de Comité Directeur, expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024.

Il est précisé que les statuts de la Société disposent que « *Lorsque le Président est une personne morale, celle-ci est représentée par son représentant légal ou par un représentant permanent désigné parmi ses représentants légaux.* »

Le représentant de la société LAFAYETTE HOLDING sera M. Emmanuel VILLETTE, en sa qualité de cogérant de la société VEX, Présidente de la société LAFAYETTE HOLDING.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME PAR LA PRÉSIDENTE
La société LAFAYETTE HOLDING
Représentée par Emmanuel VILLETTE

ADENES
S.A.S au capital de 8 881 469 €
Siège social : 18 rue Hélène et François Missoffe
75017 PARIS
511 709 677 RCS PARIS
« La Société »

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{er} JUIN 2021

PREMIÈRE DÉCISION :

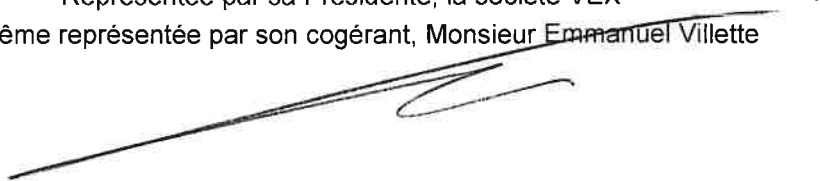
L'Associée Unique, suite à la démission de la société VEX de sa fonction de membre du Comité Directeur, ratifie la décision de cooptation de la société LAFAYETTE HOLDING (893 912 246 RCS PARIS) prise ce jour par le Comité Directeur, étant précisé que la société LAFAYETTE HOLDING exercera sa fonction de membre du Comité Directeur jusqu'à l'issue du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024.

DEUXIÈME DÉCISION :

Les Associés confèrent tous pouvoir au président de la Société ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi et, plus généralement, toutes démarches consécutives aux présentes Décisions.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME PAR LA SOCIÉTÉ LAFAYETTE HOLDING,
PRÉSIDENTE

Représentée par sa Présidente, la société VEX
Elle-même représentée par son cogérant, Monsieur Emmanuel Villette



ADENES
S.A.S au capital de 8 881 469 €
Siège social : 18 rue Hélène et François Missoffe
75017 PARIS
511 709 677 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU 1^{er} JUIN 2021

- Cooptation d'un membre du comité directeur en remplacement d'un membre démissionnaire.

Le Président fait part au Comité que la société VEX a donné sa démission de sa fonction de membre du Comité Directeur et de Présidente de la Société, à effet de l'issue du présent Comité Directeur.

Il rappelle que, dans la mesure où le Comité Directeur comprend au moins cinq membres en fonction, l'article 16-2 des statuts de la société prévoit que le Comité Directeur peut procéder, à titre provisoire, au remplacement du poste vacant, dans l'attente de la décision de remplacement à prendre par les associés.

Il précise que le membre du Comité Directeur dont la cooptation est ratifiée par les Associés reste en fonction pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Président indique que la société LAFAYETTE HOLDING (893 912 246 RCS PARIS), qui détient 99,849 % du capital de la société ADENES, a présenté sa candidature pour exercer la fonction de membre du Comité Directeur.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide à l'unanimité, étant précisé que M. Emmanuel VILLETTE n'a pas pris part au vote :

- d'accepter la démission de la société VEX à effet de ce jour, et de la dispenser du préavis de six mois fixé par les statuts,
- de coopter la société LAFAYETTE HOLDING (893 912 246 RCS PARIS) en qualité de membre du Comité Directeur.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME PAR LA PRÉSIDENTE
La société VEX, représentée par Emmanuel VILLETTE